Trois EPCI adhèrent à l'activité complémentaire "Services Numériques" du Syndicat

Le comité syndical de Seine-et-Marne Numérique, qui s'est réuni le 6 décembre 2023, a unanimement voté en faveur de l'adhésion des Communautés de Communes du Pays de Nemours, du Provinois et du Val Briard à son activité complémentaire « services numériques ».

Ces adhésions permettent désormais aux trois EPCI et à leurs communes associées, au nombre de 80, de bénéficier pleinement des services spécialisés, proposés dans le cadre de cette activité complémentaire, en particulier dans les domaines de la sécurité numérique et des objets connectés.



Pour de plus amples renseignements, nous vous prions de contacter les services numériques du syndicat via le formulaire de contact prévu à cet effet.